

Le point sur la situation économique et financière du Québec - Automne 2025



26 novembre 2025

Le point sur la situation économique et financière du Québec : Amélioration à court terme et effort approprié de réduction de la dette

Amélioration à court terme bienvenue

La [mise à jour](#) sur la situation économique et financière du Québec révèle une amélioration du portrait financier, cette année et la suivante. Cette avancée se traduit par un déficit annuel légèrement inférieur et modérément moins d'émissions d'obligations sur les marchés financiers.

L'estimation du déficit pour l'exercice 2025-2026, à 12,4 G\$ (soit 1,9 % du PIB nominal), est légèrement inférieure à la prévision de 13,6 G\$ présentée dans le budget 2025 publié en mars dernier. Les revenus autonomes pour l'exercice 2025-2026 sont modestement supérieurs aux prévisions du budget 2025. Cette révision à la hausse des revenus est principalement attribuable à la récurrence de meilleurs résultats fiscaux enregistrés au cours de l'exercice précédent 2024-2025. Ce facteur à lui seul compense largement l'impact négatif lié aux tarifs américains, à l'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital, à des revenus anticipés plus faibles provenant du marché du carbone et à des dépenses de programmes plus élevées.

Les perspectives économiques sous-jacentes à la trajectoire des revenus demeurent modestement favorables pour l'instant. Les prévisions de croissance du PIB réel au Québec pour 2025 (0,9 %) et 2026 (1,1 %), principalement soutenues par les dépenses de consommation, ont été révisées à la baisse par rapport au budget 2025. La croissance du PIB nominal demeure plus favorable à l'assiette fiscale, en partie grâce à un taux d'inflation IPC au Québec qui se situe au premier rang parmi les provinces canadiennes. Ce scénario de base suppose des tarifs inférieurs à 10 % pendant une période transitoire de deux ans, bien que le gouvernement du Québec admette que « certaines mesures tarifaires seront persistantes, voire permanentes ». À cet égard, les deux scénarios alternatifs proposés s'avèrent utiles. Selon le scénario pessimiste d'une escalade tarifaire et d'une récession, le déficit budgétaire en 2026-2027 serait presque identique à celui de cette année et entraînerait un déficit de 2 G\$ en 2029-2030. Dans le scénario optimiste d'une croissance économique rapide, l'équilibre budgétaire serait atteignable en 2028-2029, soit un an plus tôt que dans le scénario de base.

Parmi les principales variables des perspectives économiques révisées, signalons le niveau très dynamique des mises en chantier en 2026-2027, avoisinant 50 000 unités par an, des conditions de marché du travail continuellement équilibrées avec un taux de chômage fermement inférieur à 6 %, ainsi qu'une très légère baisse de la population québécoise d'ici 2029 reflétant des cibles d'immigration réduites.

Effort de réduction de la dette contribuant à une émission obligataire moindre

Par rapport au budget 2025, l'estimation inchangée du déficit de 9,8 G\$ projetée pour 2026-2027 masque une amélioration des finances publiques. En toile de fond, on observe un renforcement de la réduction de la dette. En effet, ce déficit de 9,8 G\$ intègre la contribution annuelle au Fonds des générations. Or, cette contribution pour 2026-2027 sera significativement supérieure à la normale, à 4,2 G\$, en raison du transfert intégral de l'excédent de 1,8 G\$ provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques, aussi appelé Fonds vert.

Parallèlement, le Québec a décidé de retirer 2,5 G\$ du Fonds des générations pour rembourser la dette lors de l'année 2026-2027, une action appelée « remboursements d'emprunts » dans le tableau du programme de financement du gouvernement. Par conséquent, les besoins d'emprunt obligataire prévus pour 2026-2027 sont inférieurs de 3,4 G\$ à ce qui était anticipé dans le budget 2025, s'établissant à 34,1 G\$.

Les emprunts obligataires pour 2025-2026 ont été révisés à la baisse de manière plus marquée, soit de 5,4 G\$ pour atteindre 24,3 G\$. Cette diminution s'explique notamment par le déficit réduit et par des remboursements d'emprunts plus élevés. De plus, des paiements temporaires inattendus de 2,5 G\$ en réponse aux variations de change liées au cadre de politique de crédit du gouvernement du Québec ont contribué à réduire l'émission obligataire. Au total, le programme d'émission obligataire pour 2025-2026 est complété, avec près des deux tiers réalisés sur le marché domestique (comme la moyenne des provinces canadiennes). Le Québec pourra donc amorcer ses activités de préfinancement pour 2026-2027.

Trajectoire à long terme maintenant la proposition d'élimination du déficit

En plus de résultats financiers à court terme meilleurs que prévu, les perspectives sur cinq ans maintiennent la réduction progressive des déficits annuels jusqu'à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2029-2030. L'approche pour rétablir l'équilibre budgétaire demeure inchangée : une croissance annuelle moyenne des revenus de 3 %, surpassant celle des dépenses au faible taux de 2 %.

Autre élément inchangé par rapport au budget 2025 : l'écart annuel de 2,5 G\$ à combler pour éliminer le déficit. Aucune politique formelle n'a été adoptée pour traiter cet écart à résorber. À la place, une liste d'options plausibles est présentée : une croissance économique plus vigoureuse que prévu, un financement additionnel du gouvernement fédéral, des gains d'efficacité dans la prestation des services publics et la non-utilisation de la provision pour éventualités (variant de 1,5 à 2 G\$ par an). Cet écart pourrait être définitivement abordé dans le budget 2026 ou après les élections générales de 2026.

À retenir

L'évolution budgétaire à court terme s'avère favorable, menée par un déficit inférieur aux attentes antérieures et des besoins d'emprunts moindres. Par ailleurs, l'action la plus positive du point de vue des marchés financiers est sans équivoque le dépôt additionnel au Fonds des générations et l'effort accru de réduire le poids de la dette publique en 2026-2027.

Compte tenu de la taille modérée du déficit et de l'incertitude économique élevée, il a été bien choisi de ne pas entreprendre une réduction généralisée du fardeau fiscal et/ou de grandes nouvelles initiatives de dépenses. À la place, des politiques ciblées et judicieuses ont été annoncées. Par exemple, le gouvernement du Québec propose une exonération temporaire de la taxe sur la masse salariale pour les secteurs forestier, agricole et de la pêche. De plus, les entreprises, les travailleurs et les familles bénéficieront en 2026 d'une réduction temporaire modeste du taux de cotisation au Régime de rentes du Québec et au Régime québécois d'assurance parentale.

Dans l'ensemble, les nouvelles mesures annoncées ne compromettent pas l'objectif à long terme de rétablir l'équilibre budgétaire et de maintenir par le fait même le ratio dette nette/PIB nominal dans une fourchette confortable de 40 % à 41 %.